

merce ; les bénéfices qu'il fit en quelques années ayant satisfait son ambition, il se retira des affaires à l'âge de 37 ans.

Libre de son temps, IL RECHERCHA LA SOCIÉTÉ ET DEVINT AUSSI UN DES PLUS FIDÈLES ABONNÉS DES THÉÂTRES ; ce goût fit naître en lui celui des livres, et lui inspira la pensée de se créer une bibliothèque, qu'il commença d'une manière lente et sans enthousiasme, jusqu'à la chute de l'Empire.

En 1806, il fut nommé membre du bureau de bienfaisance du cinquième arrondissement, et pendant 27 ans il occupa avec zèle cette charge gratuite.

En 1814, porté sur les cadres de la garde nationale, il fut d'abord nommé sergent-major, et ensuite l'un des capitaines de sa légion, grade dans lequel il se distingua par son activité et son exactitude.

On voit, par ce que nous venons de dire, que M. Lambert a rempli avec zèle et distinction ses devoirs de citoyen, et qu'il mérite peu cette phrase dédaigneuse de la *Revue du Lyonnais* :

« Son legs sauvera son nom de l'oubli. »

Au commencement de la Restauration, déjà M. Lambert occupait ses loisirs à collecter des médailles, des livres et objets antiques, et d'art de tout genre ; plus tard, ce goût devint une passion à laquelle il sacrifia la plus grande partie de son temps et de ses revenus.

Il n'avait point la prétention d'être un archéologue consommé, et dans les premières années de la création de son cabinet, il s'entourait de conseils pour ne point errer sur la VALEUR VÉNALE ET ARTISTIQUE DES ANTIQUITÉS ; il eut le bon esprit de marcher ainsi pendant longtenaps ; mais lorsqu'il se sentit de force à voler de ses propres ailes, sa marche n'en fut pas moins sûre ; sa longue pratique était appuyée par un goût naturel et un excellent coup-d'œil, qui souvent manquent aux plus savants pour distinguer les objets authentiques de ceux qui sont l'œuvre des faussaires.

Du reste, sa collection, qui sera bientôt exposée aux regards des frondeurs, prouvera que ses connaissances en antiquités ne méritaient point cette observation blessante de la même feuille :

« Jacques-Antoine Lambert ne possédait que l'amour des antiquités et n'en avait pas la connaissance. »

Ailleurs elle s'exprime ainsi :

« Il laisse sa bibliothèque et une remarquable collection d'antiquités qui, à elle seule, lui a valu l'honneur d'appartenir à l'Académie des sciences et arts de Lyon. »

Cette observation, sous forme de reproche, doit s'adresser à l'Académie qui, sans doute, n'a point entendu nommer un cabinet d'antiquités pour l'un de ses membres, et a su ce qu'elle faisait en nommant son propriétaire.